



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir des missions du groupe La Poste

Question écrite n° 38545

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'avenir des missions du groupe La Poste suite à son bilan d'activité 2020. Depuis 1990, La Poste assure quatre missions de service public sous contrôle de l'autorité de l'État : le service universel postal, le transport et la distribution de la presse, l'aménagement du territoire ainsi que l'accessibilité bancaire. Si cette grande entreprise historique occupe une place essentielle dans la vie des Français, le groupe La Poste accuse pour la première fois en 2020 des déficits dans l'ensemble de ses missions. Une perte totale estimée à 1,6 milliard d'euros. Une donnée qui peut s'expliquer par différents facteurs : changement des habitudes des concitoyens, hausse du tarif du timbre vert, essor considérable du courrier électronique chez les particuliers et au sein des entreprises, digitalisation des démarches administratives... Un phénomène qui s'est amplifié avec la crise sanitaire. Face à ces nouveaux enjeux, la transformation du groupe La Poste apparaît comme indispensable afin de retrouver une situation économique saine et de proposer un service public de qualité aux Français. C'est pourquoi elle l'interpelle sur la manière dont l'État entend accompagner le groupe La Poste dans sa transformation afin de lui permettre de s'adapter pour assurer ses missions à venir.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38545

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2021](#), page 3560

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)